

RÈGLEMENT DU JEU « GRAND JEU BAHCO - ALPINE »

1 - SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

SNA Europe SAS, société par actions simplifiées enregistrée sous le numéro 509 621 736 RCS PONTOISE et située Allée Rosa Luxembourg - 95610 ERAGNY SUR OISE (la « Société organisatrice »), organise une opération "GRAND JEU BAHCO - ALPINE" (l'« Opération ») du 15 juillet au 15 septembre 2022. L'Opération consiste pour les Participants à remplir le formulaire dédié pour gagner le prix.

La société SNA Europe SAS propose ce jeu en tant qu'entreprise indépendante dans le seul but de promouvoir et de commercialiser ses produits et services. Le jeu ne doit pas être considéré comme un jeu de hasard ou une loterie, mais comme une compétition basée sur la contribution réelle des participants. Le jeu est en outre facilité et réalisé uniquement par des moyens légaux et professionnels pour annoncer et commercialiser SNA Europe SAS et ses produits et services

2 - PARTICIPATION

L'Opération est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse comprise), à l'exclusion des membres de la Société Organisatrice, des personnes ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion de l'Opération, ainsi que des membres de leur famille en ligne directe. La participation est limitée à une (1) par personne (même nom, même prénom et même adresse électronique) pendant toute la Durée de l'Opération. La Société Organisatrice se réserve le droit de vérifier que les gagnants ont participé à l'Opération dans des conditions conformes au présent règlement, les participations non-conformes entraînant la disqualification des gagnants et par conséquent l'annulation de leur gain.

3 - ANNONCE DE L'OPERATION

L'Opération sera communiquée par via notre site internet et réseaux sociaux officiels.

4 – DESCRIPTION DE L'OPERATION

Afin de participer à l'opération, le participant doit se connecter au site Web https://www.bahco.com/fr_fr/alpine-sponsorship pendant la durée de l'opération et télécharger une preuve d'achat d'une valeur minimale de trente euros (30 €) sur le formulaire dédié. La preuve d'achat doit provenir soit d'un des magasins Castorama participants, soit de la plateforme e-commerce Castorama. Le Gagnant sera sélectionné parmi les Participants qui se conformeront à cette demande.

5 - CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'OPERATION

Les Participants ne peuvent s'enregistrer qu'une seule fois, et toute tentative d'enregistrement supplémentaire ne sera pas prise en considération par la Société Organisatrice.

6 - GAINS. Pour l'ensemble de l'Opération, est mis en jeu :

- **"Gros lot"** : Une (1) place pour un weekend au Castellet avec deux (2) entrées VIP pour la course de l'Alpine Elf Europa cup (du 14 au 16 Octobre, 2022). Hôtel et repas compris pour deux (2) nuits pour deux (2) personnes. L'accès au circuit pour deux (2) personnes et une séance de pilotage en passager pour le gagnant avec la pilote Gosia Rdest au volant de l'Alpine A110.

ATTENTION : Les participants devront être âgés **de plus de 18 ans** et faire valoir un certificat médical de moins de six mois "autorisant le titulaire à participer à des courses automobiles" qui devront être fournis à SNA Europe avant que le prix puisse être confirmé. SNA Europe peut refuser l'attribution du prix si les conditions de participation ne sont pas remplies. L'équipement nécessaire sera fourni par l'organisateur de l'événement, seules les chaussures de sport devront être apportées par les participants. Une assurance sera émise pour couvrir les accidents pendant la durée de l'expérience de course.

- **“Lot intermédiaire”** : Cinq (5) places pour un weekend au Castellet avec deux entrées VIP pour la course de l'Alpine Elf Europa cup (du 14 au 16 Octobre, 2022). Hôtel et repas compris pour deux nuits pour deux personnes.
- **“Lot de consolation”** : Dix (10) voitures télécommandées Alpine GT4

7 - MODALITES DE PARTICIPATION

Le participant doit se connecter au site Web https://www.bahco.com/fr_fr/alpine-sponsorship. Pour pouvoir s'inscrire au tirage au sort, il sera demandé de charger une preuve d'achat de n'importe quel produit Bahco pour une valeur minimale de trente euros (30 €) soit d'un des magasins Castorama participants, soit de la plateforme e-commerce Castorama <https://www.castorama.fr/>

8 - DESIGNATION ET INFORMATION DES GAGNANTS

Au plus tard le 23 septembre 2022, la Société Organisatrice procédera à un tirage au sort parmi les participants parmi les Participants ayant réalisé un minimum de trente euros (30 €) d'achat en outils Bahco dans un magasin Castorama ou sur sa plateforme e-commerce. Dès que le tirage au sort aura été effectué par la Société Organisatrice, le gagnant sera informé par email à l'adresse indiquée lors de son inscription.

9- REMISE DES LOTS

Lors de l'information des gagnants par email, il leur sera demandé d'indiquer par retour d'email les informations nécessaires pour organiser leur weekend gagné ou l'envoi de la voiture télécommandée.

En l'absence de réponse d'un gagnant dans un délai de quinze (15) jours à compter de l'envoi de l'email, une relance lui sera adressée. En l'absence de réponse dudit gagnant dans un délai de quinze (15) jours à compter de la relance, le Lot concerné sera considéré comme perdu et ne sera pas remis en jeu.

Il est de la responsabilité du Participant de fournir une adresse email valide pour pouvoir être contacté en cas de gain.

10- INDISPONIBILITE DES LOTS.

Les Lots ne peuvent en aucun cas être échangés contre leurs valeurs en espèce, ou contre toutes autres dotations. La Société Organisatrice se réserve toutefois la possibilité de remplacer les Lots par d'autres lots de valeur équivalente ou supérieure en cas d'évènements indépendants de sa volonté qui rendraient impossible la délivrance desdits Lots, sans que cette substitution puisse engager la responsabilité de la Société Organisatrice.

11 – DECISION DES GAGNANTS

La décision de la Société Organisatrice concernant tout aspect de l'opération est finale et sans appel et aucune correspondance ne sera échangée à ce sujet.

12 - DEPOT ET MISE A DISPOSITION DU REGLEMENT

La participation à l'Opération implique l'entière acceptation du présent règlement. Le règlement est consultable gratuitement et imprimable à tout moment sur le Site www.bahco.com ou sur demande à l'adresse SNA Europe SAS – Service Marketing - BP 20104 Eragny - 95613 CERGY PONTOISE FRANCE.

13 - REMBOURSEMENT DES FRAIS

Les frais de connexion à Internet pour participer à l'Opération ne seront pas remboursés.

14 - FRAUDE

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie de l'Opération ou des participations s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation à l'Opération ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve par ailleurs le droit de ne pas attribuer les Lots aux fraudeurs et/ou de les poursuivre devant les juridictions compétentes.

15 - FORCE MAJEURE

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler l'Opération en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

16 – RESPONSABILITE

La participation à l'Opération par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, le temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations. L'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau, ne peuvent en aucun cas entraîner la mise en jeu de la responsabilité de la Société Organisatrice. La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas d'interruption des communications Internet ou d'altération des participations (communication réseau, interruption du réseau) et plus généralement, de tout dysfonctionnement du réseau Internet.

La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnement ou de défaillance du réseau de transport et, notamment, en cas de perte des Lots lors de leur expédition, de leur non-réception, de leur détérioration ou de leur livraison avec retard. De même, la responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée en cas d'erreur d'acheminement des Lots en raison d'informations erronées fournies par les participants ou si les Lots n'étaient pas réceptionnés par les gagnants dans le délai fixé par le transporteur.

17 – DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le traitement des données personnelles des participants est nécessaire afin que la Société Organisatrice, agissant en qualité de responsable de traitement, puisse gérer efficacement l'opération et s'assurer que les gagnants reçoivent leurs prix. Ces données sont utilisées par la Société Organisatrice et, le cas échéant, ses sous-traitants assistant à la mise en œuvre du concours, pour les besoins de l'opération et, le cas échéant, pour permettre à la Société Organisatrice d'envoyer des communications commerciales aux participants qui l'ont accepté en cochant la case correspondante dans le formulaire en ligne. Si les participants ont accepté la prospection commerciale par email, leurs données personnelles seront également transmises aux sous-traitants qui assistent la Société Organisatrice dans ce domaine. Les participants sont informés qu'ils ne sont pas obligés d'accepter de recevoir par email des communications commerciales pour participer au Concours. Les données personnelles seront conservées pendant une durée maximale de 3 ans à compter de la collecte ou du dernier contact avec les participants. Conformément aux lois sur la protection des données, les participants disposent d'un droit de limitation du traitement, d'accès de rectification ou de suppression de tout ou partie de leurs données personnelles, ainsi que d'un droit d'opposition à l'utilisation de ces données

personnelles. Les participants peuvent exercer ces droits en envoyant un courriel à info@bahco.com ou à SNA Europe SAS - BP 20104 Eragny - 95613 CERGY PONTOISE France.

Si les participants considèrent que la Société Organisatrice ne garantit pas les droits à la protection des données, ils peuvent envoyer une plainte à la CNIL ou à toute autre autorité compétente en matière de protection des données. Pour plus d'informations sur la manière dont la Société Organisatrice traite les données personnelles, veuillez consulter : https://www.bahco.com/fr_fr/declaration-confidentialite

18 - LOI APPLICABLE ET CONTESTATION

L'Opération et le présent règlement sont soumis au droit français. Toute contestation ou réclamation relative à l'Opération devra être adressée à la Société Organisatrice à info@bahco.com ou SNA Europe - BP 20104 Eragny - 95613 CERGY PONTOISE France.